

Bioéthique : l'objection de conscience électorale des évêques italiens

Article rédigé par *Alix Cazin*, le 10 juin 2005

Soutenue par Benoît XVI, l'Église d'Italie monte au front dans la bataille du référendum des 12 et 13 juin sur la procréation médicalement assistée. Cette consultation d'initiative populaire, lancée par la gauche, vise la suppression des limites à la fécondation assistée et à la recherche sur les embryons, limites arrêtées en février 2004 (1).

Les évêques n'appellent pas à voter non, mais à s'abstenir : "Nous sommes pour une non-participation consciente qui équivaut à un double non, a expliqué le cardinal Ruini (photo), président de la conférence épiscopale (CEI) : d'abord sur le contenu du référendum qui aggrave irrémédiablement et vide la loi ; [...] ensuite sur le recours au processus référendaire pour un sujet aussi complexe et délicat." En boycottant le scrutin, les catholiques italiens peuvent faire échouer l'opération, car il faut une participation d'au moins 50 % pour que le référendum soit homologué.

Cette stratégie originale, qui conjugue heureusement efficacité et objection de conscience, évoque le soutien non déguisé des évêques espagnols à l'abstention lors du référendum de ratification de la Constitution européenne (et a fortiori leur opposition totale à la célébration des unions homosexuelles en mairie). Elle témoigne d'une évolution sensible dans la combativité politique de l'Église quand des principes éthiques fondateurs de la vie sociale sont mis en cause.

Cette évolution est dans la droite ligne de l'appel à la cohérence et la fermeté des catholiques lancé par la Note doctrinale de la Congrégation pour la doctrine de la foi sur l'engagement politique des catholiques (novembre 2002).

Pas étonnant, donc, que Benoît XVI ait apporté tout son soutien aux évêques italiens, lors de leur assemblée générale, le 30 mai dernier : "Vous êtes actuellement engagés à éclairer et à motiver le choix des catholiques et de tous les citoyens sur les référendums sur la procréation assistée désormais imminents : votre engagement, par sa clarté et son caractère concret, est la marque de votre sollicitude de pasteurs pour tout être humain, qui ne peut jamais être réduit à un moyen, mais qui est toujours une fin, comme nous l'enseigne Jésus-Christ, et comme nous le dit la raison humaine elle-même."

Et pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, le pape a précisé : "Dans cet engagement, ainsi que dans l'œuvre, dans toute sa diversité, qui fait partie de la mission et du devoir des pasteurs, je suis proche de vous avec la parole et la prière, confiant dans la lumière et la grâce de l'Esprit qui agit dans les consciences et les cœurs."

(1) Les quatre propositions soumises au vote des Italiens sont les suivantes :

- Supprimer la limite fixée à la recherche clinique et expérimentale avec les embryons ;
- Supprimer les normes sur les limites imposées par la loi à la fécondation assistée, ainsi que l'obligation de ne créer que trois embryons in vitro ;
- Soumettre les droits de l'embryon à ceux des personnes déjà nées ;
- Supprimer l'interdiction de la fécondation hétérologue (avec la participation d'une troisième personne, étrangère au couple).

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)

>